Actes Professionnels Ambulanciers (APA)

L'environnement professionnel et réglementaire du transport sanitaire est en pleine évolution. Les mutations sont nombreuses, tant dans la réforme avec la participation des entreprises au service de garde que dans l'évolution et l'adaptation des compétences professionnelles du métier. Après la réforme du Diplôme d'Etat d'Ambulancier, avec les actes professionnels à acquérir, se met en place la formation complémentaire pour tous les professionnels déjà diplômés.

Le niveau de formation que doivent acquérir tous les ambulanciers dont la date de diplôme est antérieure au 1er janvier 2023 doit leur permettre de :

- Prendre en compte le cadre réglementaire dans lequel se place leurs interventions,
- Faire face dans leur pratique aux situations cliniques concrètes (niveau de gravité, asepsie, thérapeutiques sur prescription, aérosols…),
- Recueillir et transmettre (y compris par voie numérique) les données du patient pour assurer sa prise en charge, en lien avec le médecin superviseur.

La formation est définie sur 21 heures, et s'articule autour de trois modules : le cadre réglementaire (3,5 heures), l'application des actes professionnels (14 heures), le recueil et la traçabilité (3,5 heures), soit au total 3 jours de formation continue.

Objectifs

- Connaître les principes fondamentaux de mise en œuvre des actes professionnels relevant de son domaine de compétence et relatifs à l'aide médicale urgente selon leur condition réglementaire d'application (cadre réglementaire d'intervention en AMU : décret du 22 Avril 2022)
- Apprécier la gravité d'un tableau clinique dans un contexte d'intervention relevant de l'aide médicale d'urgence
- S'approprier les actes professionnels dans le strict respect des bonnes pratiques
- Faire preuve de dextérité dans un contexte d'urgence Évaluer la qualité des actes réalisés et identifier les éléments à réajuster
- Rechercher et hiérarchiser les informations sur la situation observée et recueillis auprès du patient pour assurer une prise en soin pluri-professionnelle adaptée

Le + de la formation

Formation s'appuyant sur :

Public concerné et Prérequis

- Si non spécifié, pas de prérequis
- Tout ambulancier diplômé antérieurement au 1er Janvier 2023

Programme

- Module 1 : Cadre réglementaire – 0,5 jour
- Module 2 : Application des actes professionnels – 2 jours
- Module 3 : Recueil et traçabilité – 0,5 jour

Votre intervenant

- Formateur habilité rattaché à l'IFA FormaSanté de proximité

Notre démarche pédagogique

- Pédagogie active et participative
- Mises en situations pratiques et analyses de pratiques
- Approche théorique avec interactivité
- Echange d'expérience et analyse

En savoir plus

IFA Bordeaux :

- Document à télécharger **ICI**

IFA Brest :

- Document à télécharger **ICI**

Evaluation

- Test d’auto-positionnement en début et fin de formation
- Evaluations pratiques formatives
- Questionnaire de satisfaction globale en fin de formation

Inter

Durée : 21h **Jours :** 3 jours

Tarif : 450€

Bordeaux

Date(s) :

• Les 25, 26 et 27 novembre 2025
• Les 8, 9 et 10 juin 2026
• Les 16 17 18 novembre 2026

Brest

Date(s) :

• Les 26, 27 et 28 novembre 2025

Orléans

Date(s) :

• Les 24, 25 et 26 novembre 2025

Versailles

Date(s) :

• Les 2,3 et 4 février 2026
• Les 7,8 et 9 avril 2026
• Les 17,18 et 19 juin 2026

Intra

Durée : 21h **Jours :** 3 jours

Tarif : Le tarif est établi individuellement, et tient compte de l'individualisation des parcours, du statut du candidat ainsi que des éventuelles prises en charge par des financeurs. Nous contacter pour élaborer le dossier financier

Demande de contact
Pré inscription
Demande de devis

Dernière modification le 6 novembre 2025 à 12h16

FORMASANTÉ
50 rue Tudelle - 45100 ORLEANS
02 38 56 01 01
contact@formasante.fr